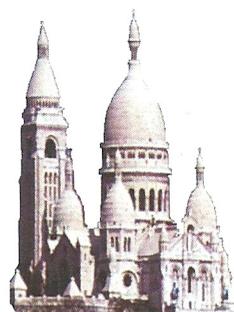




Mars 2016



F.N.A.C.A. COMITE DU XVIII^e arrondissement - 28, rue Affre 75018 PARIS

EDITORIAL

Chers adhérents,
Chères adhérentes veuves de nos amis décédés,

L'année 2015 a été fertile en événements douloureux et lourds d'appréhensions. Ce qui s'est passé à Paris au cours de la soirée du vendredi 13 novembre dernier est à considérer avec infiniment de gravité, de vigilance et de sang-froid.

Je ne me lasserai jamais de le rappeler : notre foi en l'avenir passe par les actions que nous menons avec notre Fédération concernant les droits des anciens combattants et ceux des veuves de nos amis décédés.

Nous prenons acte de l'augmentation de la dotation d'action sociale de l'ONAC, mais nous regrettons que l'aide financière accordée au conjoint survivant soit désormais basée, non seulement sur le niveau des revenus (ce qui n'est pas discutable), mais également sur des « critères de vulnérabilité » nettement plus aléatoires.

Il me reste à vous renouveler mes remerciements et ceux du Conseil d'Administration pour l'appui que vous nous apportez, appui sans lequel nous n'aurions jamais pu réaliser ce que nous avons accompli.

Fort de votre participation, je souhaite poursuivre avec vous dans cette voie et continuer à

être à votre écoute chaque fois que vous le jugerez utile.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences à la Mairie du 18^{ème} ou au local

du boulevard Ney (voir horaires page 4) : vous y serez toujours les bienvenus.

Yves DETROYAT
Président

Rassemblement

54^{ème} anniversaire
du cessez-le-feu en Algérie

Jeudi 19 mars 2016 à 10 h

Devant le monument aux morts de la Mairie du 18^{ème}

Notre Comité organise un déjeuner-dansant

le jeudi 7 avril 2016 à 13 heures

à la Mairie du 18^{ème} - Salle des Fêtes

1, Place Jules Joffrin - 75018 PARIS

(M^o Jules Joffrin - Bus Montmartrobus, 31, 60, 80 et 85 arrêt : Jules Joffrin)

Ce sera une excellente occasion de nous retrouver entre amis dans une ambiance chaleureuse et festive animée par l'Orchestre Alexandra PARIS.

Nous vous attendons nombreux accompagnés de votre famille et de vos amis.

Les inscriptions sont à adresser, accompagnées du règlement (42 € par personne),

au siège du Comité 18^{ème} de la FNACA
au 28 rue Affre 75018 PARIS avant le 20 mars 2016
(aucune inscription ne sera prise après cette date).

L'Article L.115

« L'Etat doit gratuitement aux titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du présent code, les prestations médicales, paramédicales, chirurgicales nécessitées par les infirmités qui donnent lieu à pension, en ce qui concerne exclusivement les accidents et complications résultant de la blessure ou de la maladie qui ouvre droit à pension ».

Dès la fin de la première guerre mondiale, l'Etat a mis en œuvre un dispositif permettant d'exprimer la solidarité nationale et de sauvegarder l'ensemble des intérêts matériels et moraux des anciens combattants (militaires et anciens militaires, y compris les étrangers, supplétifs de l'armée, anciens appelés, militaires et réservistes en activité les victimes civiles de la guerre depuis 1990, d'actes de terrorisme.

Ce dispositif, fondé sur la loi du 31 mars 1919 sur le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, reconnaît un droit de réparation par l'Etat.

Il s'agit du droit aux soins médicaux gratuits et aux prestations d'appareillages visés à l'art 115 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Mais attention, ce droit à des soins médicaux gratuits ne concerne pas toutes les dépenses de santé du pensionné. Seules sont prises en charge les dépenses liées au motif d'octroi de la pension. Pour les autres, il y a les garanties art 115 de la CNM Prévoyance Santé.

CNM Prévoyance Santé est, depuis près de 50 ans, aux côtés des militaires, anciens combattants et invalides de guerre pour leur apporter une protection sociale complémentaire de qualité adaptée à leur statut.

Le Département des Soins Médicaux Gratuits change d'appellation

Depuis le 1^{er} décembre 2015, afin de prendre en compte l'évolution de ses missions, le Département des Soins Médicaux Gratuits (**DSMG**) a changé de nom est devenu le **Département Soins et Suivi du Blessé et Pensionné (DSBP)**.

On nous affirme que le DSBP, qui assurait la prise en charge des soins médicaux aux pensionnés bénéficiaires des articles L115 et L128 du code des PMI assurera également la gestion des dossiers de soins relatifs aux accidents en service des militaires qui relevaient d'un suivi de la Caisse Nationale Militaire de la Sécurité Sociale.

Secours et les Prestations Complémentaires

Il est utile de rappeler que tout titulaire d'une pension militaire d'invalidité attribuée au titre du Code des Pensions Militaires d'invalidité et des victimes de guerre, en cours de validité, **peut saisir la commission des secours et des prestations complémentaires**, dès que le soin ou la prestation qu'il sollicite est en relation avec son ou ses infirmités pensionnées et justifié par son état de santé, conséquence de son infirmité.

Notez le numéro de téléphone de la commission : **01.94.16.96.20**

Il convient de joindre à l'appui de la demande un avis d'imposition ou de non imposition. Vous pouvez télécharger l'imprimé spécifique sur le site de la **CNMSS**, et si nécessaire vous adresser au juridique et social de la FNACA.

François BENARD
Vice-président délégué

Terroirs des Gourmets

*Epicerie fine, cave à vins
Restaurant*

10, boulevard de la Chapelle
75018 Paris

Tel 01 48 07 65 61
Portable 06 28 61 77 75
Metro Stalingrad et bus 48

Ouvert tous les midis (sauf le dimanche) de 12 h à 14 h 30 et les jeudis, vendredis, samedis soir de 19 h à 22 h 30

RAPPEL

Un service social

se tient à la permanence de la Mairie du 18^{ème} les jeudis (sur rendez-vous)

par **Marie-France BORG**,
Vice-présidente
du Comité FNACA 18^{ème}

**Prendre contact
au n° 06 84 81 26 70**

C. MICHEL

**Articles de Sport et loisir
Vente et réparation de cycles**



62, rue du Mont Cenis 75018
Paris

☎ 06 87 62 68 96

Petits travaux à domicile



**Insigne de la FNACA
Réclamez-le au Comité**

Nouveaux adhérents (es)

L'un de vos voisins ou quelqu'un de votre entourage est sans doute un ancien combattant ou la veuve d'un ancien d'A.F.N. Parlez-lui de la **F.N.A.C.A.** et prêtez-lui le journal de « **L'Ancien d'Algérie** ». Nous vous rappelons que ce journal peut intéresser un ou une ami(e) n'appartenant pas encore à notre Fédération.

Celui-ci ou celle-ci pourra adhérer directement auprès du Comité **F.N.A.C.A. 18^{ème}** au cours des permanences tenues tous les jeudis de 16 h à 17 h 30 dans le hall central de la Mairie du 18^{ème} ou en écrivant au **Siège Social**: 28 rue Affre, 75018 Paris. S'il n'habite pas le 18^{ème} arrondissement, il (ou elle) peut néanmoins, adhérer à notre comité.

Site Internet de Paris

Fnacacd75.paris@orange.fr

Vous y trouverez des informations sur la vie du Comité 18^{ème}

Journée de la mémoire de l'holocauste

27 janvier 2016

Avec des élèves de CM2 du 18^{ème} arrondissement des Ecoles Rouanet et Houdon



Les collégiens de Clemenceau du 18^{ème}



Avec le Porte-drapeau de la FNACA 18^{ème}



Lecture des noms des enfants juifs déportés à Auschwitz au Square Serpollet



Allocution d'Eric LEJOINDRE, Maire du 18^{ème}

LA TAVERNE DES CLOYS

BAR RESTAURANT

Plat du jour
Formule bistrot
Sajades composées

18 rue des Cloys
75018 Paris

Tel 01 42 57 19 50

patrickcloys@hotmail.fr

JAMAIS SEUL BIEN ACCOMPAGNE

- Aide matérielle

Préparation des repas, courses, travaux ménagers, entretien de cadre de vie.

- Aide technique

Lever et coucher, toilette, habillage, coiffure, alimentation, surveillance des régimes, transferts et déplacements, suivi de la prise de médicaments.

- Aide administrative

Formulaires à remplir, prise de rendez-vous, rédaction des courriers, gestion des factures.

- Aide relationnelle et sociale

Sorties et accompagnement sur les lieux d'activités (théâtre, cinéma, musée, club du troisième âge) lecture, discussion, lien avec d'autres intervenants (médecin, infirmière, assistante sociale...)

Maintien a domicile

Personnes âgées & handicapées

Les différentes aides & services :



Jamais seul bien accompagné

46/48 Boulevard Ney
75018 Paris

☎ 01 75 77 32 80

contact@jsba-services.com

Le Sarment de Montmartre

Brasserie Restaurant

62, rue du Mont Cenis 75018 Paris

Tel : 01 42 58 61 91

lesarmentparis18@gmail.com

NOS PEINES

Les membres du Comité FNACA 18^{ème} ont le regret de vous faire part du décès de :

Paul APARICIO

Membre du comité FNACA 18^{ème}

Attilio CHOUQUER

Membre du comité FNACA 18^{ème}

Claude FANEY

Membre du comité FNACA 18^{ème}

Henri DENIS

Membre du comité FNACA 18^{ème}

A leurs familles dans le deuil, nous renouvelons nos sincères condoléances et nous les prions de croire à toute notre sympathie.

Congrès Départemental

Lors du Congrès des 5 & 6 novembre 2015 de Paris, nos amis du Comité 18^{ème} : Raymond AUCLAIR, Andrée BELLEC, Michel GRESPINET et Pierre LEROY ont été élus au comité départemental.

En outre Michel GRESPINET a été Vice-président du bureau départemental et également Président de la Commission financière.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Conseil d'Administration Comité FNACA 18^{ème}

Raymond AUCLAIR
Andrée BELLEC
François BENARD
Marie-France BORG
Jean-Claude COCHON
Yves DETROYAT
Michel GRESPINET
François GROETSCHERL
Pierre GUERIN
Sadio KAMISSOKO
Pierre LEROY
Norbert ROUSSEAU
Chantal RZEPIAK
Georges TREHOUX
Maurice TRUEL
René UGUET

Commission de contrôle

Jean-Claude ESCAICH

le Conseil d'Administration ainsi que la Commission de contrôle ont été élus à l'Assemblée générale le 29 octobre 2015

Impôt sur le revenu

**Vous avez eu 75 ans en 2015,
Vous avez eu 74 ans en 2015,
Vous bénéficiez des nouvelles dispositions
concernant votre déclaration de revenus**

Pour le calcul de votre impôt sur le revenu, la loi des finances pour 2016, a revu les conditions d'âge pour obtenir la 1/2 part supplémentaire : au lieu des 75 ans révolus jusqu'à ce jour, cette loi introduit un âge de 74 ans pour bénéficier de cette mesure.

Ainsi, pour les revenus de 2015 à déclarer en 2016, les titulaires de la Carte du Combattant qui ont eu 75 ans en 2015, de même que ceux qui ont eu 74 ans en 2015, vont bénéficier de cette mesure. Vous devrez cocher la case W sur l'imprimé papier de déclaration des Impôts et joindre

la photocopie de votre carte d'Ancien Combattant.

Si vous avez obtenu votre carte après vos 75 ans vous pouvez bénéficier d'une rétroactivité selon des modalités précises. Mais attention, si vous bénéficiez déjà d'une demi-part supplémentaire pour un autre motif, les demi-parts ne se cumulent pas !

Les 3 frères café Concert Restaurant Hôtel

Réservation au 01 42 64 91 73
14, rue Léon 75018 Paris
M° Château Rouge

RESTAURANT LE SAGITTAIRE 77, RUE LAMARCK 75018 PARIS

TEL. : 01 42 55 17 40
www.restaurantlesagittaire.com
fermé dimanche et lundi

NOS PERMANENCES

*Les permanences
de notre Comité ont lieu*

*tous les jeudis
de 16 h 00 à 17 h 30*

dans le hall central - Mairie du 18°

1 place Jules JOFFRIN

Métro Jules JOFFRIN

Bus : 80 - 60 - 31 - 85 - 64

*et tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis
de 10 h 30 à 12 h 00*

au local associatif

Jamais seul bien accompagné
46/48 Bld NEY 75018 PARIS

à noter sur votre agenda

19 mars 2016 à 10 heures :
54^{ème} anniversaire du cessez le-feu en Algérie;

24 avril 2016 à 10 heures:
Commémoration de la journée de la Déportation ;

8 mai 2016 à 10 heures :
Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945 ;

18 juin 2016 à 10 heures;
Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle ;

25 août 2016 à 10 heures :
Cérémonie de la libération de Paris.

Toutes les cérémonies se tiennent devant le monument aux morts de la Mairie du 18^{ème}.

APPEL DE COTISATIONS

Nous tenons à la disposition de nos adhérents les cartes FNACA 2016 (valables du 01-09-2015 au 31-08-2016). **Le montant total de la cotisation est de 22,00 € : 20,00 € + 2,00 € de soutien au Comité 18^{arrdt} F N A C A. Surtout n'attendez pas de recevoir un rappel de la Fédération pour vous mettre à jour : cela vous coûterait des frais supplémentaires de relance et priverait le Comité local de la quote-part lui revenant sur chaque cotisation.**

Vos chèques devront être libellés à l'ordre du **Comité FNACA 18°** et impérativement adressés au Comité F.N.A.C.A. 18^{ème} - 28, rue Affre 75018 PARIS, accompagnés d'une enveloppe timbrée.

Trésorier Général
Pierre GUERIN

NOS ACTIVITES

Notre Comité 18^{ème} a participé aux cérémonies et activités suivantes:

5 & 6 novembre 2015 : Congrès départemental de Paris ;

11 novembre 2015 : Cérémonie de l'Armistice de 1918 à la Mairie du 18^{ème} ;

21 janvier 2016 : Vœux de la Mairie du 18^{ème} ;

27 janvier 2016 : Journée de la Mémoire de l'Holocauste au square Serpollet rue des Cloys et à la Mairie du 18^{ème} ;

21 février 2016 : Commémoration de la Bataille de Verdun à la Mairie du 18^{ème}

LES ROUTIERS

Café Restaurant

Bernard et Joëlle DUBREUIL

**50, rue Marx Dormoy
75018 Paris**

Tel 01 46 07 93 80

Comité de rédaction

AUCLAIR, BELLEC, BENARD
COCHON, DETROYAT, ESCAICH
GRESPINET, GROETSCHERL
LEROY, TRUEL, UGUET.